



**HAL**  
open science

**”Introduction à l’étude de l’Album breton” suivie de  
”L’Album breton de Max Jacob, première partie :  
contexte et enjeux d’une commande d’exception”**

Patricia Sustrac

► **To cite this version:**

Patricia Sustrac. ”Introduction à l’étude de l’Album breton” suivie de ”L’Album breton de Max Jacob, première partie : contexte et enjeux d’une commande d’exception”. *Les Cahiers Max Jacob*, 2021, Max Jacob et la Bretagne, 1 (21-22), pp.299-321. 10.3406/maxja.2021.1572 . hal-03467063

**HAL Id: hal-03467063**

**<https://hal.science/hal-03467063>**

Submitted on 22 Dec 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# INTRODUCTION À L'ÉTUDE DE L'ALBUM BRETON

Patricia SUSTRAC

**E**n novembre 2007, Christie's proposait un album religieux réalisé par Max Jacob en 1939 pour le banquier mécène Robert Zunz (1880-1944). Cette commande ainsi que celle d'un album consacré à la Bretagne était connue de manière fragmentaire par la correspondance, mais aucun d'eux n'avait jamais été consulté. Sur ma proposition, la Bibliothèque d'Orléans put l'acquérir sans difficulté (ms 2589) et le texte inédit jusqu'alors, *Méditations sur le chemin de croix*, a été publié en 2012 dans le volume des *Œuvres réunies* pour le Quarto paru aux éditions Gallimard mais sans les illustrations. Olivier Zunz, petit-fils du commanditaire, a pris contact avec moi pour évoquer les liens qui unissait son grand-père et Max Jacob. Grâce à sa générosité, j'ai consulté l'épistolaire entre l'artiste et son commanditaire, les œuvres graphiques acquises lors de la première visite à Saint-Benoît et accéder aux nombreux documents privés éclairant la personnalité de Robert Zunz. Grâce à lui, j'ai rencontré Gérard Zunz, son cousin germain, propriétaire de *L'Album breton*. Une campagne photographique a permis de dresser un premier inventaire et de procéder à une analyse de l'ensemble graphique. Très rapidement, sont apparus des séquences et une cohérence interne. Il y avait en effet une certitude : rien chez Max Jacob ne procède autrement que par une vision approfondie tenue avec fermeté à travers toutes ses œuvres et en tout temps. La composition n'était pas le fruit du hasard, Jacob avait exigé le respect de telle ou telle place d'une œuvre dans l'*Album*, restait à faire surgir

cette intention dans le respect de ce double registre : saisir l'intention propre à l'*Album* et celle d'une esthétique appliquée à sa construction. Il m'a semblé nécessaire de réunir tous les éléments permettant d'éclairer la composition de l'album : sources internes d'abord et matériaux propres à comprendre et à mettre en perspective les éléments graphiques ; sources externes ensuite en réunissant les éléments susceptibles d'éclairer tel ou tel événement susceptible d'approfondir la compréhension. Un premier article a paru en 2009 dans la *Revue d'Histoire littéraire de la France* comme la première étape de notre étude. Il s'agissait de présenter les conditions techniques de la commande et surtout la personnalité des deux protagonistes pour comprendre la manière dont Jacob s'était accordé aux vœux de son commanditaire. Cette étude a ouvert la voie à une étude monographique de chaque album. Ce *Cahier* propose l'étude de celui consacré à la Bretagne, un *Cahier* consacré au phénomène religieux poursuivra l'enquête. Chaque page a fait surgir des questionnements et des hypothèses. Quel sens avaient les documents réunis par l'auteur, la piste biographique était-elle la seule ? Que voulait dire Jacob de la Bretagne en 1939 au moment de la bascule du monde dans une guerre que le poète pressentait déjà comme imminente ? Cette étude permettait-elle d'apporter des éléments nouveaux sur les rapports de Max Jacob à la Bretagne ? Ne sachant comment s'orienter, l'épistolier écrivait : « Je n'ai pas assez de dessins de Bretagne, j'ai cependant assez de Bretagne en moi pour la créer et la recréer. En somme, je n'ai pas assez... mais j'ai davantage... sinon trop » (à Jean Zunz, fils du commanditaire, inédit, 9 mai 1939). C'est entre ce « trop » et ce « pas assez » que devait se situer l'étude. Comment Jacob a-t-il créé et recréé la Bretagne au cours de cet album ? Aussi, pour analyser une œuvre si riche et si polysémique, j'ai demandé à Françoise Nicol, maître de conférences émérite à l'Université de Nantes, qui se consacre aux relations entre la littérature et les arts visuels à partir des avant-gardes du début du xx<sup>e</sup> siècle, de collaborer étroitement avec moi. Nous avons travaillé de concert en partageant l'importante documentation réunie par mes soins en privilégiant pour l'analyse un échange constant entre l'œuvre et l'esthétique de Jacob telle qu'il l'avait conçue depuis 1907. Ce travail, j'en suis certaine, ouvrira des pistes de recherches ultérieures. Je souhaite remercier chaleureusement Gérard et Olivier Zunz sans qui cette étude n'aurait pas été possible, leur disponibilité, leur accueil et leurs conseils ont été constants et bienveillants, je remercie aussi les ayants droit du poète Max Jacob attentives à l'œuvre de Jacob et encourageant toujours la recherche.

Patricia SUSTRAC

# L'ALBUM BRETON DE MAX JACOB

## PARTIE I : CONTEXTE ET ENJEUX D'UNE COMMANDE D'EXCEPTION

Patricia SUSTRAC\*

*« Seules vivent les œuvres intelligentes  
et non intellectuelles »  
Max Jacob à Paul Petit, inédit,  
12 mars 1941, coll. part.*

**E**n avril 1939, Max Jacob a la certitude que « la guerre est inévitable<sup>1</sup>. » Accablé d'un découragement profond dont les racines puisent, entre autres, dans le sentiment d'être oublié de tous depuis son retour à Saint-Benoît-sur-Loire<sup>2</sup>, Jacob repousse la proposition de Michel Manoll de participer à une exposition<sup>3</sup>. Les temps qui s'annoncent ne lui semblent pas propices : « Crois-tu qu'on ait le cœur aux expositions ? » s'exclame-t-il ; les préparatifs seraient « coûteux » et « il y a des frais de cadres [...], des frais d'expédition. Des frais de publicité ! » Max Jacob a toujours souffert de la rareté de ses ressources. Vendant difficilement ses œuvres, il est pauvre depuis ses débuts artistiques. Mais surtout en cette année 1939 : « [Il affirme qu'il n'a] pas de quoi faire une exposition » laissant ainsi penser que ses réserves sont restreintes ou qu'il ne les considère pas comme dignes d'être montrées.

---

\* Patricia Sustrac est doctorante de l'Université Toulouse Jean-Jaurès (sous la direction de Messieurs Patrick Marot et J-Pierre Zubiare). Elle a publié des articles critiques et biographiques, des bibliographies et édité plusieurs correspondances de Max Jacob. Elle est présidente de l'Association des Amis de Max Jacob depuis 2005, directrice de publication et secrétaire de rédaction des *Cahiers Max Jacob*. Elle partage avec Alexander Dickow la direction scientifique de la revue. Ils préparent la publication du *Dictionnaire Max Jacob* à paraître aux éditions des Classiques Garnier et l'édition de la correspondance de Max Jacob à René Guy Cadou.

Aussi, Jacob est sceptique quand un futur acheteur lui est annoncé : « Un client m'a fait faire de belles promesses. Je ne crois pas aux gens qu'on m'amène parce qu'on fait alors des éloges de moi et que les gens sont déçus. »

Le 5 mai 1939<sup>4</sup>, Robert Zunz se rend à Saint-Benoît sur les conseils du sculpteur et médailliste Abel La Fleur (1875-1953), son ami de longue date<sup>5</sup>. Il est accompagné de son fils Jean, de M. Gayon, artisan montargois, exécutant d'ordinaire, avec sa fille Liliane, les reliures des œuvres du poète.

Banquier mécène, Robert Zunz est le « grand client qui a tout de suite emporté pour 6 000 f. de « petites choses dont “Le Christ au Milieu des Animaux” ». En outre, il passe commande de « deux albums : l'un religieux qui sera composé de poèmes, méditations et de vieux dessins au trait que [Jacob] faisai[t] autrefois, l'autre breton et ultra fantaisiste où [il] doi[t] mettre tout ce qui [lui] passe par la tête<sup>6</sup>. » Cette commande mobilisera l'écrivain de mai à octobre 1939. Parallèlement, une correspondance s'est nouée entre les deux hommes.

La réalisation des deux albums s'est avérée délicate : difficultés à les composer, d'abord ; à les livrer, ensuite, en raison des retards des Gayon, ainsi qu'à cause de l'escapade estivale bretonne qui retarda les travaux ; enfin, la déclaration de la guerre désorganisa plus généralement la vie en France. Œuvre léguée à ses enfants par Robert Zunz, l'*Album breton* qui fait l'objet de ce dossier des *Cahiers*, demeure la propriété de la famille. L'*Album religieux*, quant à lui, a été acquis par la ville d'Orléans lors de la vente du 20 novembre 2007 organisée par Christie's France. Il est conservé à la Médiathèque d'Orléans (ms 2589 ; voir préface à l'étude de l'*Album breton*).

L'*Album breton* est un manuscrit de soixante-douze pages numérotées comprenant : vingt et un feuillets de tailles diverses (manuscrits de poèmes pour la plupart publiés dans des revues sous le pseudonyme de Morven le Gaélique présentant cependant de nombreuses variantes ; manuscrits de poèmes inédits) ; neuf gouaches et aquarelles non datées et non signées à l'exception de celle ornant le premier plat ; quinze dessins à la plume rehaussés à la gouache ou à l'aquarelle non datés et non signés ; cinq photographies, six cartes postales, une petite gravure, treize documents (passeport, bordereau Sacem, certificats de domiciliation, affiche, carton d'invitation, programme de concert). Les documents sont contrecollés avec marie-louise et remontés sur des feuillets in-folio. Cet ensemble est, comme l'*Album religieux*, réuni dans un fort volume in-folio (554 × 415 mm) réalisé aux ateliers de Bernasconi et Goix daté de Pâques 1940 (librairie Gourville)<sup>7</sup>. Un maroquin chamois est orné au centre du premier plat d'une gouache (457 × 358 mm) signée et intitulée « ADAM LE LIVRE ET LES OISEAUX. » Un inventaire scientifique est proposé à l'issue des études de l'album (p. 353-373 du présent cahier).

L'*Album religieux* est un manuscrit autographe titré par Max Jacob « Méditations sur le chemin de croix. » Ce texte a été publié dans l'édition des *Œuvres* de Max Jacob (*O.*, 1487-1510). Le manuscrit autographe est composé de trente-sept feuillets (310 × 240 mm) et de quarante-sept dessins (225 × 204 mm) dont seize signés. Six sont rehaussés à la gouache ou à l'aquarelle. La méditation initiale est suivie d'une « Méditation en voyage » (deux feuillets in-8 à en-tête du Grand Bar du Martroi à Orléans) et d'un poème inédit à Raymond Trillat, ami graphologue très estimé par le poète. L'ensemble est réuni en un fort volume in-folio (554 × 415 mm) signé et relié par les mêmes artisans cités *supra*. Le maroquin chamois est orné sur le premier plat d'une gouache originale « L'Arche Sainte et la mort de la bête » (457 × 358 mm), datée et signée. Trois documents photographiques accompagnent l'album : une carte postale dédicacée « souvenir de la communion solennelle de Jean Tuset de juin 1938<sup>8</sup> » ; une autre est légendée « enfants du docteur Benoiste<sup>9</sup>. » Elle représente le poète entouré d'enfants l'embrassant et lui offrant des fleurs. Enfin, une photographie inédite du poète clôt le volume. Elle montre la procession de la Fête-Dieu sur le parvis de la Basilique de Saint-Benoît-sur-Loire du dimanche 26 juin 1938. Max Jacob escorte le Très saint sacrement<sup>10</sup> ; le poète est au flanc droit du dais. Les dessins de ce manuscrit sont tous inédits. Nous réserverons l'étude graphique de cet album à l'occasion d'un dossier spécifique des *Cahiers*.

Ces deux albums ont été réalisés de concert ; Robert Zunz en a été satisfait : « M. Robert Zunz [...] a ainsi deux albums dont il se dit fier » (à Paul Petit, inédit, 4 mars 1941, coll. part.). Certains dessins préexistaient à la commande ; Jacob les sort de sa fameuse malle ; d'autres sont réalisés pour l'occasion. L'inventaire scientifique indique leur statut original ou de copie ou leur parenté avec d'autres œuvres graphiques. Des documents personnels sont venus abonder l'icônothèque de l'*Album breton* que Jacob va collecter auprès de sa famille quimpéroise – nous y reviendrons dans la seconde partie de notre étude afin de retracer la genèse de certains dessins, les ébauches des gouaches. Mais, il faut souligner ici les deux volets de ce diptyque formé par les deux albums, la Bretagne et la foi. La Bretagne est un lieu initiatique à la spiritualité de Jacob et le lieu magnétique de la révélation de la peinture et de l'écriture. Dire la Bretagne est une lecture du monde et du dessein de Dieu (*O.*, 571) :

*Sur le disque éclatant de l'Odet élargi  
J'aimais apercevoir entre les doigts des arbres  
Les joues du grand voilier doré par le soleil  
Tandis que sous nos pieds, s'élançant des broussailles  
Les trois-mâts fiers et lourds faisaient songer à Dieu.*

## UNE CORRESPONDANCE COMMERCIALE

La correspondance échangée entre Robert Zunz et l'artiste est la propriété d'Olivier Zunz, son petit-fils<sup>11</sup>. Elle s'échelonne du 9 mai 1939 au 10 février 1944. Elle est composée de deux télégrammes et de trente lettres autographes signées. Les deux premières datées des 9 et 17 mai 1939 sont adressées à Jean Zunz, fils cadet du mécène.

En mai 1939, le « vieux bonhomme » de Saint-Benoît possède « un œil qui connaît les hommes et sait les apprécier. » Il invite le « très sympathique Monsieur Jean » à revenir le voir, certain en effet « de faire avec [lui] quelques longues conversations » comme la promesse d'une amitié féconde. Du point de vue de la *dispositio*, les deux lettres adressées à Jean Zunz présentent les caractéristiques habituelles des lettres initiales aux jeunes correspondants. Le poète déploie un ensemble de propos visant à capter l'attention du jeune homme. Surtout, il veut que le fils devienne « son interprète » auprès du père. Les exordes font, tour à tour, l'éloge du « grand adolescent » et celui « [du] charmant père - très charmant, et unique, et rare. » Jacob flatte le jeune homme d'un respectueux « Monsieur Jean » et donne de nombreux détails utiles pour une prochaine visite ardemment désirée : « C'est un espoir auquel je tiens ferme. » Les conclusions récapitulent le message essentiel : « Suis-je clair ? Je vous demande [...] la joie et l'espoir de vous revoir bientôt. » La guerre, l'incorporation militaire de Jean Zunz arrêterent définitivement ces prémises, sans que Jacob ne cesse de demander à son père de transmettre au jeune homme ses prières et vœux de toutes sortes.

Tous les autres envois sont adressés au commanditaire. La correspondance de Max Jacob à Robert Zunz a été conservée dans son intégralité par le destinataire. Mais aucune lettre de Zunz n'a été conservée par le poète. En 1963<sup>12</sup>, son fils avait interrogé Jean Denoël qui lui avait confirmé que : « Par prudence, Max Jacob avait détruit [sa correspondance] dans la crainte d'être arrêté et de compromettre ses amis. » Toutefois, pour cinq envois, nous bénéficions de notes ou d'éléments de réponses du destinataire au poète. La note du 6 mai 1939 récapitule les achats effectués le jour de la visite (huit gouaches et un manuscrit) et donne le prix de la transaction. Les brouillons des lettres des 18 et 21 juin 1939 concernent la commande des albums, leur prix et l'organisation de l'ensemble (composition, nature des œuvres, indication sommaire de documents insérés...). Ces éléments factuels s'accordent parfaitement au caractère direct de Robert Zunz, homme d'affaires soucieux de garder trace de ses transactions. La succession des lettres, de part et d'autre, est alors très rapide et s'enchaîne sur une période de six jours seulement. Les missives

sont courtes et précises, surtout du côté de Zunz. Si Max Jacob s'épanche et se plaint des jalousies littéraires qu'il suscite<sup>13</sup>, anticipant d'hypothétiques rumeurs qui nuiraient à sa réputation auprès du commanditaire, Zunz coupe court : « Quant à ce que nos contemporains et leurs descendants penseront de vous et de moi, nous avons l'un et l'autre ramené l'échelle qui convient à ce genre de réaction. »

Robert Zunz a demandé à Jacob de fixer son prix. « Je ne crois pas être immodeste dans mes prix qui sont en rapport avec mon humble vie monastique en vous offrant de payer mille francs les dessins et le texte religieux et trois mille francs ce qui concerne la Bretagne et ma vie. Rendez-moi cette justice que ce n'est pas mon nom dont je vous demande l'équivalent mais seulement mon labeur d'ouvrier. » Cette vente inespérée permettra au poète de financer sa dernière escapade bretonne de l'été 1939. En septembre : « La petite provision d'argent s'[est] épuisée avec une rapidité démasquant peu à peu le spectre bien connu de la misère noire<sup>14</sup>. »

## QUELLES INSTRUCTIONS SUIVRE ?

Max Jacob entretient naturellement une correspondance d'affaires avec son client dans laquelle les conditions techniques de la commande sont détaillées. Ces échanges permettent de suivre son élaboration et de mesurer l'attention que porte Jacob à ses manuscrits ainsi qu'à toutes les étapes de leur fabrication. Jacob détaille le contenu des albums avec précision car la commande est d'importance. Ce n'est pas la première fois que Jacob réalise des albums : la Médiathèque de Quimper conserve ainsi des albums de dessins ; la récente vente de la collection de Didier Gompel a également dévoilé un bel album graphique (Alde, mars 2020, lot 78). Le Musée des Beaux-Arts de Quimper possède également un album titré « Allusions, illusions-album inédit, inéditable<sup>15</sup>. » Le titre d' « Album breton » que Jacob donne très vite au commanditaire apparaît pour la première fois le 1<sup>er</sup> décembre 1937<sup>16</sup> ; Jacob offre ses étrennes à son fidèle ami quimpérois, le Dr Tuset, composées d'un « album breton et deux autres volumes ». Faut-il entendre, par « album breton », un volume ou un document relié ? Interrogé sur ce point, Jean Tuset, fils du dédicataire ignore l'existence de ce cadeau. Ces différentes réalisations semblent avoir toujours été des productions à l'initiative de l'artiste. La commande de 1939 se distingue de ces projets antérieurs à la fois sur le plan thématique et par son envergure. Un temps, l'ampleur de la tâche a sans doute désorienté Max Jacob. C'est pourquoi, les six premières lettres (mai à



juin 1939) sollicitent à de nombreuses reprises l'aval du commanditaire sur de nombreux points pour la réalisation de ces deux albums (29 mai 1939) :

*Dans ma lettre à M. Jean, je lui disais avoir envoyé à la relieuse un certain nombre de dessins religieux, mêlés à ma méditation quotidienne qui tient 32 pages. Je n'ai voulu mettre aucune fantaisie irrespectueuse au milieu d'un sujet si grave. Il n'en est pas de même pour l'album breton où il y aura de tout : quittances de loyer, cartes d'électeur et (j'espère les recevoir bientôt de Quimper) des photos de ma chambre d'enfant, et même de la cuisine. Or, et voici la raison de ma lettre, ma responsabilité m'effraie. Ce qu'il y a de plus difficile en art c'est la fantaisie... Savoir comme disait Cocteau jusqu'où on peut aller trop loin... J'aimerais que M. Jean ou vous, voyiez la constitution, les pièces d'échec, leur ordre et marche du cortège... avant de les envoyer à la relieuse [...] et autres questions que je n'ose trancher*

Zunz rassure l'artiste : « Vous mettrez sur les feuilles de garde comme sur les plats... ce que vous voudrez » (18 juin 1939). « Votre volonté, vos désirs seront scrupuleusement respectés. Si dans l'application j'ai besoin de votre intervention,

je vous la demanderai. Ne vous inquiétez pas, je ne gagnerai pas la main ! » (21 juin 1939). Jacob a donc carte blanche. Le mécène exprime sa pleine confiance car cette commande excède, pour lui, le seul désir d'acquérir un objet de prix. Elle lui permet surtout de « réaliser ce [qu'il] tente pour les artistes et les penseurs dont la personnalité caractérise [notre] époque et dont l'évolution est particulièrement attachante » (*ibid.*). Si ses collections caractérisent un homme de goût, elles illustrent surtout un vif intérêt pour l'Art sacré, particulièrement depuis 1933, quand le chemin vers la conversion au catholicisme s'est engagé. Zunz soutiendra ainsi généreusement plusieurs artistes (et plus particulièrement, le maître verrier François Décorchemont). Il a depuis longtemps accordé beaucoup d'attention aux œuvres de Despiou ou de Maximilien Luce. La commande auprès de Jacob s'inscrit donc dans un vaste projet de collectionneur et de croyant.

Dès le 15 juin 1939, Jacob, rassuré par « l'appui de la haute estime artistique » de son client, modifie dès lors la tournure de ses lettres.



cell 9° 41  
S'Berout of work  
Louvain

Cher ami.

Votre mot me fait plaisir, et les nouvelles de Jean m'ont rapporté. Malheureusement je ne puis me résigner à l'indifférence: je n'ai plus le droit de rien signer! je n'ai plus le droit de touches de droits à la Société des auteurs. Et j'attends que m'interdisent de signer mes peintures: ça ne dure pas longtemps. Pour patience dans ces espoirs, on me donne des distractions: par exemple la visite de la Gestapo. Au moment très bien parlant français et un militaire. Te les ai priés de s'attarder près du feu et comme on demandait des renseignements sur mes librairies, j'ai offert une brochure de vers et je les ai demandés de la leur dédicacer. Pour couper court à l'interview j'ai présenté un livre écrit sur moi avec la poésie, liste de vers, etc... Ils doivent venir me le rapporter: touchant si ils n'apportent pas autre de nouvelles. ce il paraît que je suis responsable de la poësie fournie de ces trente dernières années. Voilà de nos nouvelles. Peu de bons! pas de Chabon! des pommes de terre et de haricots, sans aucun kaf! fort peu de beurre etc.....

te huit accablé, bétéifié, neurosthénique  
et résigné comme à l'habitude  
nulle souvenirs bien  
ancien sans Jacob

Coll. Olivier Zunz.

Lettre de Max Jacob à Robert Zunz, 22 novembre 1941.  
Max Jacob y évoque la perquisition de la Gestapo.

De juillet à octobre 1939 elles n'exposeront plus que les étapes de réalisation des albums, les progrès de leur composition que Jacob jugera cependant un peu lente. Mlle Gayon prendra du retard et, sans aucun doute, pour se hâter commettra alors la plus grande des erreurs en voulant couper la composition. Elle n'obtiendra pas gain de cause (29 nov. 1939) :

*Couper mes compositions !! Et pourquoi pas couper mes jambes, mes bras, ma tête. Ah ! Oui vous avez eu bien raison d'intervenir ! Quelle horreur ! [...] Vous avouerais-je que je n'ai jamais eu confiance dans la relieuse, que je la connais fort peu, qu'elle me paraît une satisfaction des appétits artistiques de son papa, un désir d'art et pas une ouvrière. En tous cas qu'elle apprenne à se hâter ! Si elle avait exécuté de suite ce qu'on lui demandait, c'est elle qui l'aurait fait... Hélas... !*

Toutefois, cette correspondance technique évolue rapidement vers un échange radicalement différent. La déclaration de guerre, l'exode, l'Occupation, les persécutions auxquelles les deux correspondants sont soumis – Robert Zunz est Juif – son arrestation le 12 décembre 1941 et son internement au camp de Compiègne<sup>17</sup>- vont bouleverser la situation.

## **LES ÉPISTOLIERS SOUS LA MENACE : LA FOI OUVRE L'ESPACE DE CRÉATION**

Le destin croisé de ces deux Juifs durant cette période si particulière de l'Occupation – l'un converti depuis 1915, l'autre en voie de l'être – est l'un des intérêts de cet échange épistolaire qui échappe au prosélytisme que le poète déploie d'ordinaire auprès de ses correspondants. Zunz qui a fait connaître au poète la démarche spirituelle qui prévaut dans l'acquisition de ses œuvres est, en 1939, dans une phase déjà avancée de son cheminement vers le catholicisme. Jacob n'a donc pas à l'amener à la conversion (2 janvier 1940) :

*Je ne prie pas pour votre conversion car vous n'avez pas à vous retourner vers Dieu puisque vous lui faites face : mais je prie pour le sens de votre ascension. Monter au Père c'est trouver le Fils. Il vous appelle parce qu'il sait trouver en vous un miroir tout prêt. Il est justice, sagesse, miséricorde et vous êtes cela aussi. Mais il est la grâce mélodieuse grâce que le seul le baptême vous donnera, ainsi que les autres sacrements qui procurent tant de bonheur intérieur.*

Il importe cependant que Zunz se rallie au catholicisme et non au protestantisme que le poète réprouve<sup>18</sup> :

*Le protestantisme est une morale. Il supprime tout ce qui est miracle. La morale n'est pas une religion : elle n'en est que la conséquence. Pour qu'il y ait foi il faut qu'il y ait absurdum. [...] Le protestantisme n'est pas d'origine divine. [...] L'Église est bâtie sur Pierre et non sur Luther et Calvin. [...] Tant qu'à se convertir il faut se convertir au Dieu « Un » et non à l'une des innombrables sectes protestantes.*

Les éléments religieux que Jacob propose à Robert Zunz attestent du bien-fondé de la conversion - y compris dans les malheurs qui les accablent, interprétés comme la volonté divine d'éprouver le croyant. Les persécutions qui les frappent sont considérées d'une part comme une épreuve personnelle et, d'autre part comme la confirmation de la mission du peuple juif : « On dirait que Dieu frappe chaque membre de ma famille pour souligner la protection qu'il m'accorde à moi son assidu. Dieu "arme ces témoignages vivants". Les Juifs ne subsistent-ils pas jusqu'à la fin du monde [...] comme témoins des événements de l'an I ? » (14 février 1943).

La démarche exégétique de Jacob est caractéristique d'une lecture prophétique de la Bible. Il examine au sein de l'histoire du peuple juif ce qui préfigure indirectement le christianisme dont la doctrine est, pour le poète, révélée dans son histoire et ses coutumes et place le peuple élu dans une situation d'attente de l'ordonnance divine<sup>19</sup>. Le peuple d'Israël est un jalon de la révélation, il obéit à un plan divin et témoigne de l'action de Dieu ; c'est « un peuple spécial [créé] pour le recevoir », ayant « une histoire où tout est symbole de Lui » et « des prophètes qui L'annoncent<sup>20</sup>. » L'apôtre Jean représente la synagogue écrit-il à Zunz : « St Jean synagogue reste jusqu'à la fin du monde parce que la race sert de témoignage de la vérité de l'Écriture. Témoin nécessaire à la Foi des peuples. La Foi est essentielle et le témoignage aussi. Essentielle au salut de l'humanité » (17 mars 1943). Ce plan divin s'impose à chacun : « Je suis le fruit d'une race nécessaire, d'un milieu nécessaire, d'un siècle nécessaire au plan divin<sup>21</sup> » affirme Jacob dans sa méditation *Bienfaits de Dieu*. « Dieu nous a fait naître dans une époque fatale à cause de notre race et en outre fatale à notre pauvre pays » écrit Jacob à son correspondant (26 décembre 1940).

Mais la « confiance en Dieu ne rend pas invulnérable. » Elle n'exonère ni Zunz ni Jacob des souffrances : mort de son beau-frère<sup>22</sup> ; mort de Delphine, sa sœur aînée<sup>23</sup> ; arrestations de Gaston<sup>24</sup> et de Mirté Léa<sup>25</sup>. Jacob endure douloureusement et se soumet « avec respect à [la] volonté Sainte<sup>26</sup>. » Lorsque Zunz est miraculeusement libéré du camp de Compiègne, Jacob lui écrit le 1<sup>er</sup> avril 1942 :

*Confiance en Dieu ! Plus on souffre, plus on est près de Lui ! Méditez sur la nécessité de la douleur assouplissante. N'est-ce pas au comble de l'horreur que vous L'avez connu. Que cela vous instruisse à jamais sur la signification du malheur, et le sens des catastrophes. Dieu ne peut sauver l'humanité qu'à coup de fouets. [...] La nécessité de la douleur est la plus difficile pilule à avaler mais la plus urgente. [...] N'oubliez pas que cette grâce de Dieu se mérite par la souffrance. Souffrez, souffrez, souffrez de tout. [...] Nécessité de la douleur.*

Pour Jacob, la douleur est un don divin : « Je vous remercie de m'avoir fait naître de la race juive souffrante, car celui-là seul est sauvé qui souffre et qui sait qu'il souffre et offre à Dieu sa souffrance » livre Jacob dans ses méditations<sup>27</sup>. Par cet épreuve, l'homme se retrouve lui-même ; la douleur est une « purge », titre que Jacob donne à son article paru dans *La Revue Doloriste* en 1935. Le réconfort, dit-il à Zunz, viendra de l'attention portée à la méditation, à la grâce partagée de « goûter les cycles de l'année religieuse [qui] donnent une vie à l'âme : les deuils de la Passion, la joie de Pâques, l'accueil du Saint-Esprit. Comment ne pas vivre avec l'Église en modelant ses sentiments sur ses traditions : il n'y a qu'à se laisser faire » (14 juin 1943). Les âmes endeuillées trouveront le même réconfort dans les textes<sup>28</sup>, en particulier *L'Imitation de Jésus-Christ* ou *l'Introduction à la Vie dévote* de saint François de Sales « manuel et portrait du chrétien » dont Jacob ne cesse de recommander la lecture. Zunz notera dans son *Journal* le 2 avril 1942, peu avant son baptême : « Coïncidence : Max Jacob m'écrit en me félicitant de mon baptême prochain et me conseille de lire *l'Imitation* chapitre 54 du livre 3. Il ignore évidemment que depuis des années je lis et relis *l'Imitation* presque chaque jour un chapitre. Pour me conformer à son indication, j'ouvre mon *Imitation*. Le signet est au chapitre indiqué ; une dernière lecture, il y a quelques jours était celle du chapitre qui précède : c'est celui indiqué que j'aurais lu de toutes façons. »

## DEUX HOMMES DE MÊME FACTURE

Entre les deux hommes, aux itinéraires et aux modes de vie si différents, il y a un partage spirituel profond et plus de ressemblances qu'il n'y paraît. Tous deux se sont émancipés de leur milieu d'origine. De manière radicale pour le poète, de façon plus feutrée pour son correspondant. La grande bourgeoisie juive d'affaires parisienne liée à la franc-maçonnerie est le berceau des Zunz. Jacob est issu d'un milieu bourgeois de commerçants quimpérois aisés, soucieux de leur notoriété et de leur respectabilité. Pour Zunz, « l'abondance, la facilité, la régu-

larité de cette existence bourgeoise provoquèrent [en lui sa] première réaction [d']un désir d'aventures, la recherche de l'extraordinaire. » Il n'est pas un homme d'études mais un homme d'action, un entrepreneur et « entre dans les affaires à quinze ans et demi<sup>29</sup> » après une adolescence mouvementée et un itinéraire scolaire plutôt accidenté. On sait que Jacob brisa net les espérances familiales d'une carrière d'étudiant (faculté de droit) puis de fonctionnaire (École coloniale) que laissait espérer une scolarité brillante pour vivre en poète.

Tous deux sont d'origine juive nés dans des familles laïques soucieuses cependant, à leur manière, de leur identité. Leur famille a gagné la France à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à la période du vaste mouvement d'immigration des Juifs vers la France, pays miraculeux pour des populations qui aspiraient à vivre librement et « heureux comme Dieu en France. » Wolfgang Zunz, père de Robert, est né à Francfort et se fixera à Paris *circa* 1860 où il fonde, en 1867, la société de change *Fabre et Zunz*. Naturalisé français en 1874 – les Jacob, originaires de Neunkirchen en Sarre le seront en 1873 –, il est autorisé à changer son prénom en Victor en 1882. Les Alexandre changeront leur patronyme pour celui de Jacob en 1888. À cette France qui, la première en Europe après la Révolution, avait émancipé et intégré les Juifs, Samuel Alexandre et Victor Zunz donneront les gages de l'assimilation : éducation, réussite et comme de nombreux Juifs qui furent d'ardents patriotes, « l'impôt du sang » en 1870 et en 1914 par leurs fils et neveux engagés dans les combats<sup>30</sup>.

Chez les Zunz, comme chez les Jacob, la vie religieuse est étrangère aux coutumes familiales. Mais M<sup>me</sup> Zunz n'oublie pas de souhaiter le *chana tova* du nouvel an de septembre 1897 à son jeune fils Robert expatrié au Brésil pour « tenter sa chance. » Elle s'inquiète de connaître ses besoins éventuels pour les traditionnels présents qu'il souhaiterait offrir aux familles amies de São Paulo. Elle lui précise que pour le jeûne traditionnel : « Nous ne serons qu'en très minime nombre : Père et moi, tes frères abandonnant cette vieille tradition<sup>31</sup>. » Pour Zunz comme pour Jacob, les souvenirs de l'enfance sont liés au calendrier chrétien. Zunz évoque les vacances « pour » Pâques, « pour » les Noëls... Chez les Jacob, on partage dans la joie et l'impatience le colis d'un oncle qui regorge de surprises pour les petits. Jacob situe ces cadeaux d'étrennes à la Noël, moment faste de l'année car la famille célébrait plusieurs anniversaires<sup>32</sup>, les fêtes de fin d'année jusqu'aux Rois, mais pas celles de Hanoukka<sup>33</sup>. Le jeune Robert ne connaît sa première Pâque juive qu'à 10 ans. Il sera cependant préparé pour sa Bar Mitzvah et son père sera enterré selon le rituel juif. Robert Zunz est Juif et se décrit comme tel mais il n'est pas un Juif pratiquant et ne se revendique pas d'une communauté. Dans sa famille, on raille un certain « Toc-Toc » dont l'apparence « fixait le premier venu sur l'assimilation bien superficielle de

cet antiquaire [Toc-Toc] “très parisien”<sup>34</sup>. » Quant à Jacob, ce sont ses grands-parents qui assurèrent la filiation de la tradition israélite. Mais, à leur mort : « Il n’y était plus jamais question de Dieu ni d’aucune allure religieuse<sup>35</sup>. » Aucune archive n’est venue confirmer, à ce jour, l’observance rituelle de Samuel et Mirté Léa Alexandre. Observance d’autant plus difficile que Quimper est très éloignée des communautés juives plus importantes et structurées de Rennes ou de Nantes. Il semble bien que les parents du poète n’aient pas poursuivi ou donné d’instruction religieuse particulière<sup>36</sup>. Quand Jacob rappelle le récit de sa conversion il évoque la fascination qu’exercèrent sur lui « les processions suivies et somptueuses », le climat d’émotion qui s’emparait de toute la ville jusqu’à « ces messieurs tout de noirs vêtus » sous un dais empanaché et *in fine* le sentiment « d’avoir envié ceux qui tombaient à genoux, ceux qui jetaient des fleurs sous les pieds des prêtres, les enfants qui chantaient<sup>37</sup>. » Jacob n’est pas dupe de ses émotions poétiques de jeunesse qui forgèrent sa piété et qui lui sont interdites. Ainsi, il souhaite rejoindre à la cathédrale son professeur de musique, M. Émile Thomas, qui était organiste : « Ce fut un événement dans ma vie. Mon père me fit observer tranquillement que ma place n’était pas là : j’en fus peiné<sup>38</sup>. » La place « d’un enfant juif athée<sup>39</sup> » n’est pas dans une église. Dans la famille Jacob « on pratique les règles de la morale naturelle avec conviction et rigueur. Mais il n’[est] pas question d’en rapporter les principes au Seigneur. On y respect[e] plus que tout, la science, les honneurs, les titres, la fortune » (*O.*, 1474).

Max Jacob connaissait cependant suffisamment les coutumes pour saluer ses différents correspondants au moment des fêtes juives. On sait aussi qu’il a étudié, dans sa jeunesse, les textes fondateurs du judaïsme à la Bibliothèque nationale. Sans doute avait-il aussi de solides notions d’hébreu pour corriger, en 1942, fort justement, une faute grammaticale complexe commise par Paul Éluard à propos de la ponctuation des voyelles hébraïques<sup>40</sup>. Les rapports de Max Jacob avec le judaïsme et sa conversion se comprennent dans sa relation au christianisme originel comme le montre Catherine Fhima dans son article « Max Jacob ou la symbiose des identités paradoxales<sup>41</sup>. » Il s’agit pour Jacob « d’être proche des premiers chrétiens, des Apôtres notamment, seuls dignes de la religion catholique, dont la dévotion restera l’unique modèle de la sainteté à atteindre » (à Robert Zunz, 22 novembre 1941). Sa conversion est aussi une entrée dans la modernité créant les fondements d’une nouvelle esthétique. En effet, pour l’auteur d’*Art Poétique*, il n’y a d’art que chrétien et « ce sont les meilleurs chrétiens qui feront le meilleur art s’ils ont l’intelligence du Saint-Esprit qui est le sang-froid et l’amour » (*O.*, 1370).

Un autre point rapproche les deux correspondants : la conversion. Après l’apparition du Christ sur le mur de sa chambre de la rue Ravignan,

Jacob sera baptisé en 1915. Malgré une vie mouvementée ponctuée par des épisodes cocasses, malgré le refus d'abandonner les voies de la gnose ou de la théosophie, malgré les difficultés à rester chrétien, Jacob demeurera « le pénitent de Saint-Benoît » et d'une fidélité exemplaire à l'Église (voir à ce propos le poème « Le Christ à Montparnasse », *O.*, 491). C'est durant la Première Guerre mondiale que Zunz se lie à Charles Bodin, son capitaine d'artillerie, juriste et économiste, membre fondateur du quotidien régional *Ouest-Éclair*<sup>42</sup>, dont l'influence dans sa formation intellectuelle et politique est considérable. Bodin avait appartenu à cette génération de jeunes progressistes, adeptes d'un catholicisme social ralliés à la république mais qui formeront, pour beaucoup d'entre eux, les troupes des futurs mouvements « non-conformistes » des années 30<sup>43</sup>. Ces rencontres des années de guerre amorceront une lente maturation spirituelle de Zunz occultée longtemps par une intense activité professionnelle<sup>44</sup>. Il ne sera baptisé, en effet, qu'en 1942, ayant réussi à dépasser les réticences d'Olga, son épouse, vaincue par les libérations successives de son époux de Compiègne et de celle de sa fille de Drancy. Ses convictions lui feront amorcer un virage politique nettement ancré à droite, persuadé qu'il est de l'urgence d'un changement radical de la pensée politique française en face de ce qui lui apparaît comme « une crise de l'homme. » Robert Zunz partage le sentiment très répandu dans les années 1930 d'une intense inquiétude sur le destin de la civilisation occidentale mêlé à un désenchantement profond. Cette époque apparaît comme une tentative de remettre en cause les valeurs, les idées, les structures. Face aux nombreuses instabilités politiques et économiques s'amplifie le phénomène des ligues et se créent de nouveaux groupes aux côtés d'une Action française qui se fait plus agressive. Robert Zunz adhéra en 1932 aux Croix de Feu : « Je ne suis pas encore monarchiste, expliquait-il à Émile Moreau, ancien gouverneur de la Banque de France devenu monarchiste, mais je suis Croix de Feu et Croix de Feu militant<sup>45</sup>. » Il participe activement à des mouvements dont le socle idéologique s'appuie sur une violente critique à l'égard du système parlementaire et libéral, d'autant plus virulente que s'installe le bolchevisme en Russie, le fascisme en Italie et le national-socialisme en Allemagne. Le 18 décembre 1932, il note dans son journal : « Le 8, j'ai assisté à l'Union pour la Vérité à une conférence de Henri Lichtenberger sur le corporatisme en Allemagne. Je me suis inscrit à cette société où on discute librement de Jacques Maritain à Ramon Fernandez en passant par Brunshwig et Bouglé. Là : penser. Cx de Feu : action. » En 1934, il note à propos de l'ouvrage du Colonel de la Rocque<sup>46</sup> qui vient de paraître : « Je le trouve très bien, répondant à mes idées et j'en offre à la section cent exemplaires à fins de diffusion. » Le



3 décembre 1935, il se rallie au monarchisme ; en 1937, il fixe à 40 000 francs annuels sa contribution au mouvement. Il rejette violemment le Front populaire<sup>47</sup>. Ce ralliement au monarchisme découle de son intime conviction que politique et économie doivent s'articuler à une nouvelle renaissance morale et spirituelle de l'homme puisée au cœur du renouveau catholique de la France. Durant ces années, les catholiques français lisent les textes marxistes autant par curiosité intellectuelle que pour nourrir une réflexion interne à forte composante sociale et politique qui les conduit à questionner le rôle de l'Église et sa place dans la modernité. Dès 1924, Jacob évoque ce renouveau dans une lettre à l'abbé Duperray<sup>48</sup> : « Vous ne sauriez croire – écrit Jacob – combien parmi nos plus fervents sont las de la poussière genre “sacristie”, combien voudraient voir notre très aimée Mère, la très chère et très douce mère l'Église être la missionnaire de tout art et de Toutes Lettres, prendre le sceptre du Bon goût. » Pour Jacob, dont on pense à tort qu'il était détaché de la chose publique, comme pour Zunz, le salut viendra de l'Église. En ces années d'avant-guerre, dans notre pays alors majoritairement catholique, les débats concernant la laïcité, le rôle de l'Église alimentent une droite conservatrice à laquelle Jacob et Zunz n'échappent pas.

Cependant Max Jacob n'est pas un artiste « engagé » et n'a pas de convictions sociales suffisamment étayées pour construire un engagement politique<sup>49</sup> contrairement à Zunz qui endosse un rôle militant. Ainsi, en 1925, lors du séjour en Italie qui se déroule au moment de l'adoption des lois *fascistissime*, le poète ne tire aucune morale d'engagement de ce qu'il voit. Il ne peut bien sûr ignorer : « Une énorme église pour enterrement fasciste - fascistes partout- programmes fascistes sur tout mur italien, fêtes fascistes, bureaux spéciaux fascistes dans toutes les administrations<sup>50</sup>. » Mais ces remarques ne forment pas des éléments susceptibles de déboucher sur la pensée ou sur des actions d'une expérience réflexive prédictive à un terrain d'opposition aux fascismes à venir. Sa foi catholique est prédominante à une analyse programmatique. L'art doit se dégager du monde. Dès lors, sa ligne de conduite le rallie à celle du Vatican : « Le pape est la raison et la sagesse même » déclare le poète à son interlocuteur le 29 novembre 1939. « Merci de me faire lire ces admirables paroles du pape » écrit-t-il encore le 5 août 1942<sup>51</sup>. Enfin, Jacob refuse toute forme d'enrôlement politique. Bousculé par les assauts des deux prêtres de Saint-Benoît prompts à lui assigner des consignes de vote, il écrit, par exemple, à Maurice Sachs<sup>52</sup> :

*Ici, c'est le régime de la Terreur : « Êtes-vous pour le Pape ou pour les Daudet ? ».  
M. le curé qui avait farci la tête des Jeunesses Catholiques, au point qu'Alphonse  
Changeux a trouvé deux revolvers chargés dans le lit de son fils, crie mainte-*

*nant : « C'est abominable ces gens là... » Ces gens là c'est l' A. F. à laquelle, lui, M. le curé m'avait converti. Il veut que je crie aussi : « Ces gens là... ! » Je lui ai simplement déclaré vouloir ne plus m'occuper de politique, ni voter : « ah ! Si ! Il faut voter ! », « Pourquoi ? Pour que vous appeliez ces gens-là, le député pour qui j'aurais voté selon vos ordres ? » Quant à M. le curé, il a commencé par hurler comme un brûlé et puis, maintenant, il roule des projets silencieux. « Je suis venu faire mon salut à St-Benoît et non celui de Daudet » lui ai-je dit. D'ailleurs, je suis royaliste ! Et A. F. par complaisance seulement.*

Pour Jacob, seul le salut par la foi est envisageable, ses propos à l'Abbé Duperray conduisent à ceux qu'il adresse à Robert Zunz (23 avril 1943) :

*En cet après-midi de vendredi saint, je pense à vous avec reconnaissance envers le Sauveur des hommes qui nous a sauvés tous les deux. Quelle gratitude à celui qui nous a retirés, vous et moi, de l'enfer ! « Ceux qui croiront et seront baptisés seront sauvés ! » Nous voici donc de ceux à qui Dieu permet le Salut. C'est pour nous deux entre autres qu'il est mort le vendredi saint portant d'avance vos péchés et les miens sur cette croix et sous cette croix pour les effacer par ses souffrances qui les balancent. Nous n'aurons pas assez de tous nos jours et de toutes nos heures pour remercier Dieu de cette presque assurance de cette espérance. Qu'importent vingt ou trente années de souffrances terrestres puisqu'elles ne sont que le vestibule d'une éternité dorée, azurée, jouissante de la grâce pour nos âmes.*

L'expérience de la détention marqua profondément les heures les plus graves de l'existence de Robert Zunz. Sans aucun doute est-il celui qui informe *in situ* le poète de la condition sordide de l'incarcération des Juifs dans les camps. Robert Zunz lui écrira dès sa libération le 25 mars 1942. Jacob en connaissait parfaitement l'existence : Saint-Benoît n'est distant que de quarante kilomètres de Beaune-la-Rolande, Jargeau et Pithiviers où furent incarcérés des milliers de Juifs. Le poète avait d'ailleurs pu apercevoir certains d'entre eux servant dans les fermes des villages solognots. Zunz savait que Jacob était aussi visé. Le 22 novembre 1942, Jacob lui avait fait mention de l'interdiction de publication et de la privation de ses droits d'auteur ainsi que de la visite de la Gestapo. Zunz s'inquiétait du sort du poète. Jacob le rassura : « On m'affirme que je suis protégé en hauts lieux. » Quant à Zunz, ses amis de *Ouest-Éclair*, épaulés par le Révérend Père Aubourg, ont fait des efforts répétés pour le faire libérer sans que l'on sache si c'est uniquement grâce à eux qu'il le fut<sup>53</sup>. Les protections de Jacob étaient bien illusoire. Malgré les tentatives pour obtenir une mesure de clémence en sa faveur, le poète ne fut jamais libéré<sup>54</sup>. L'expérience de la détention consolidera pour Zunz l'expé-

rience fondatrice acquise auprès de Charles Bodin pendant la guerre de 14. Il vécut à Compiègne : « des heures inoubliables au-dessus de l'humanité<sup>55</sup>. » « Avec quelques compagnons il forg[ea] une amitié née de la communion de foi, d'idées de pensées dans l'épreuve dont souffrent beaucoup plus tous les nôtres ». « [Sa] foi [devint] plus profonde que jamais, autour de moi, un véritable rayonnement chrétien s'étend. Pour Robert Zunz, « être catholique [était] le couronnement de l'intégration française<sup>56</sup>. » En se ralliant aux idéaux de la République et de l'émancipation, les Juifs faisaient *volens nolens* le choix d'un itinéraire de déjudaïsation, de sécularisation ou de conversion. Là où les communautés traditionnelles ne pouvaient offrir le socle d'une fidélité à un dogme, les Juifs français ne virent plus ni l'utilité ni le bien fondé de perpétuer une tradition. La conversion fut un des facteurs déterminants d'un ajustement, d'une adéquation à une culture : celle d'un Jacob ou d'un Zunz est certainement à mesurer à cette aune.

Les deux hommes ne se sont rencontrés qu'une seule fois. Jacob aurait pu borner ses échanges avec Zunz à une seule affaire commerciale. La nature des événements allait l'emporter, la complicité spirituelle prédominer. De ses différentes notes biographiques, Zunz apparaît comme un homme d'une exceptionnelle droiture morale gardant une certaine distance avec les êtres et les choses. Jacob dont les formules amicales étaient parfois extravagantes gardera d'ailleurs toujours une certaine distance : « les respectueux hommages » sont plus nombreux que les fameux « J » dont le poète ornait ses signatures, le jambage plus ou moins étiré marquant l'affection au destinataire. Mais, une complicité spirituelle gagna le cœur du poète. Hommes d'une même époque, le hasard a fait que l'un et l'autre décèdent à un jour d'intervalle : Jacob à Drancy le 5 mars 1944, Zunz à Paris, d'un infarctus le 6 mars :

*Me voici au Paradis ! Moi, maigre potiron noir ? Au Paradis ? Non ! Ne vois-tu pas des gens de connaissance ? [...] Mais je n'ai plus le droit de plaisanter d'un lieu si saint : je ne résiste pas, hélas ! C'est moi, dit Pierre Colle, qui toi ? Excuse mon erreur, avec ton auréole un peu sombre je te prenais pour Miss Helyett (une héroïne d'opérette en 1891) vous êtes trop jeunes pour avoir connu ça. (O., 1600).*

Jacob et Zunz étaient tous deux mélomanes. Hommes d'une même époque, l'un et l'autre connaissaient bien l'opérette *Miss Helyett*. Parmi « les gens de connaissance », Jacob pouvait-il rencontrer à nouveau son commanditaire ? Sans aucun doute puisque « le jardin que vous habitez est bien près du paradis » lui avait écrit « le maigre potiron noir » dans son ultime lettre le 10 février 1944. Max Jacob a réalisé deux albums remarquables pour Robert Zunz, et leur valeur

s'inscrit dans un chemin de vie pour l'un comme pour l'autre. Leur existence témoigne d'un engagement d'un artiste chrétien – comme Jacob se présente auprès de l'Abbé Duperray – dans la voie de l'Église à laquelle est intrinsèquement liée la terre originelle de Bretagne ; les albums témoignent d'une pierre nouvelle à ce même engagement. Cette commande s'inscrit pour Jacob dans un itinéraire de vie qu'il nous laisse à décrypter, chaque dessin, chaque poème, chaque document méticuleusement choisi et agencé relève d'une autobiographie sensible et originale.

---

## NOTES

- <sup>1</sup> JACOB Max, *Lettres à Roger Toulouse, 1937-1944*, présentation et annotation de Christine Van Rogger-Andreucci et Patricia Sustrac, Troyes : Librairie Bleue coll. Correspondances, 1992, p. 44.
- <sup>2</sup> « Je souffre aussi énormément et personne ne me plaint » (*ibid.*).
- <sup>3</sup> JACOB Max, *Lettres à Michel Manoll*, texte établi et présenté par Maria Green, Mortemart : Rougerie, 1985, p. 46-49.
- <sup>4</sup> ZUNZ Jean, *Note inédite*, ms autographe, 3 mars 1963.
- <sup>5</sup> Édouard Zunz connaît La Fleur depuis les années 1898-1899. Le médailliste a exécuté son portrait-médaille exposé au Salon d'Automne de 1905 et celui de la jeune Louise, fille de Robert, à l'âge de deux ans (ZUNZ Olivier, *Robert Zunz et le monarchisme*, note inédite, p. 2). La Fleur aura une grande influence sur la formation artistique de Robert Zunz.
- <sup>6</sup> JACOB Max, *Lettres à Michel Manoll*, *op. cit.*, p. 46.
- <sup>7</sup> Les Gayon ont réalisé la reliure d'attente. Les deux relieurs parisiens sont bien connus du collectionneur. Ils ont déjà relié à son intention l'édition de luxe de *L'Atlantide* de Pierre Benoît (Christie's, 23 nov. 2006, lot 342). Auguste Bernasconi (1879-1967) s'est associé avec Goix vers les années 1930 ; il est considéré comme un « ouvrier de grande classe, spécialiste des reliures dites romantiques, son habilité professionnelle et unanimement reconnue par ses confrères et son atelier était fréquenté par de nombreux bibliophiles » (FLÉTY Julien, *Dictionnaire des relieurs français ayant exercé de 1800 à nos jours*, éd. Technorama, 1988).
- <sup>8</sup> Jean Tuset est un filleul de Jacob. Voir Tuset Jean, *Les amis d'Augustin Tuset : Max Jacob, Jean Moulin, Céline à Quimper*, Lanrodec : éd. Scripta, 2006, p. 82.
- <sup>9</sup> Le Dr Benoiste dirigeait le sanatorium de Kerpape où le poète était fréquemment convié à séjourner. Cette carte postale est également reproduite mais légendée de manière fautive dans JACOB Max, *Lettres à Jean Colle 1923-1943*, texte établi par Sylvia Lorant-Colle et présenté par Maurice Dirou, Douarnenez : Mémoires de la Ville, 1996, p. 75.
- <sup>10</sup> SUSTRAC Patricia, « Max Jacob à Saint-Benoît-sur-Loire, La Fête-Dieu, dimanche 26 juin 1938 », *Renaissance de Fleury*, n° 241, mars 2012, p. 13-19, hal-03029771.
- <sup>11</sup> Nous remercions M. Olivier Zunz de son accueil et de sa générosité pour nous avoir fait connaître les nombreux documents en sa possession.
- <sup>12</sup> ZUNZ Jean, *Notes inédites*, *op. cit.*, p. 2.

- <sup>13</sup> « Ne croyez pas devant ce bouquet d'amitiés que j'aie plus d'amis que je n'en aie [*sic*]. À la vérité, je suis un homme parfaitement haï, méprisé. Je me permets à ce propos de vous mettre en garde contre les confrères qui persuadés que je gagne des milliers et des milliers de francs près de vous, s'empresseront de vous dégoûter de moi. Vous connaissez le monde aussi bien et mieux que moi. Ces haines sont le motif de ma retraite et celui de mon refus à me montrer dans le monde » (à Robert Zunz, 20 juin 1939).
- <sup>14</sup> JACOB Max, *Lettres à Michel Manoll*, *op. cit.*, p. 56.
- <sup>15</sup> L'album est exposé. Jacob a adressé une lettre à son éditeur Pierre Aelberts le 10 juin 1926 : « Je viens de terminer un album d'une fantaisie peut-être assez nouvelle dans mon œuvre et ailleurs. Cet album commencé sans prétention se trouve avoir une cohésion dans la manière dont les « sujets » sont traités et dans les « sujets » même. Son aspect est celui d'un album de peintre à couverture de toile dans le format 28 x 21 que vous connaissez : il a l'air à la fois neuf et usagé. J'y ai mis un titre "Allusions, illusions-album inédit, inédictable." Ce que je voudrais en effet ce n'est pas une publication (qui coûterait cher et rapporterait peu) mais que vous achetiez cet album que vous revendriez plus facilement que moi. [...] J'en veux 1500 f, il en vaut 3 ou 4000 (prix amateur). Il est peint plutôt à l'encre de chine qu'à la gouache, souvent dessiné seulement au crayon, à la plume. D'ailleurs il ne prétend pas au dessin et on y chercherait en vain un vrai bras ou une vraie jambe : ce dessin suit plutôt l'idée que la plastique. [...] Il y a 38 dessins numérotés avec une table des matières et la défense sous peine de poursuites judiciaires d'en arracher un seul. »
- <sup>16</sup> BM Quimper, fds Max Jacob. Voir également *supra* l'article de Jean-Marc Pontier et de Patricia Sustrac, p. 273-298.
- <sup>17</sup> Robert Zunz a été arrêté le 12 déc. 1941, lors de la « rafle des notables » effectuée à Paris en représailles à une série d'attentats anti-allemands. Sept-cent-quarante-trois Juifs français (médecins, chefs d'entreprises, notaires, artistes, avocats...) et trois cents Juifs étrangers seront dirigés vers le camp de Royallieu à Compiègne. Neuf cents d'entre eux seront déportés à Auschwitz en mars 1942. Robert Zunz fut libéré juste avant le sinistre convoi.
- <sup>18</sup> Carte postale de Max Jacob à Louis Dumoulin, 4 janv. 1943, *MJE*, p. 224.
- <sup>19</sup> Plusieurs signes révèlent cette situation d'attente ainsi, par exemple : « Le pain. Les juifs mangent encore le pain sans levain en signe qu'ils attendent Celui qui fera lever le pain. En vain le Seigneur est-il né à Bethléem dont le mot signifie maison du pain. Nous croyons que le pain est levé parce que Jésus y a mis son corps » (PÉRARD Joseph, *Max Jacob l'universel*, Colmar : Alsatia, 1974, p. 112).
- <sup>20</sup> JACOB Max, *Conseils à un jeune poète*, *O.*, 1734.
- <sup>21</sup> JACOB Max, *Bienfaits de Dieu*, méditation inédite, BLJD.
- <sup>22</sup> Lucien Lévy, époux de Mirté Léa Jacob, sœur cadette du poète. Artisan-bijoutier, il est arrêté le 12 déc. 1941 lors de la rafle dite « des notables. » Interné à Royallieu, il est décédé à l'Hôpital de Compiègne le 8 mars 1942 d'un phlegmon gangréneux. Il est inhumé au cimetière de la ville (tombe n° 745, section 3).
- <sup>23</sup> « Morte de chagrin [...] elle n'avait pas de maladie mortelle et les médecins sont surpris. D'ailleurs son visage laissait voir les traces d'un chagrin profond, bien que très jeune et très beau » (à Robert Zunz, 29 avril 1942). Ultime voyage du poète à Quimper : il dédie à sa sœur défunte un poème émouvant, « Enterrement à Quimper », *O.*, 1553.
- <sup>24</sup> Gaston est un des frères aînés du poète, né le 14 mai 1875 à Lorient. Commerçant, il a repris, avec sa sœur Delphine, le commerce familial quimpérois, 8 rue du Parc. Au moment de son arrestation, il demeurait 33 rue Aristide Briand, les biens familiaux et professionnels des Jacob

ainsi que leurs avoirs ayant été spoliés et placés sous l'autorité d'un administrateur provisoire (voir *supra* l'article concernant la spoliation des biens des Jacob à Quimper, p. 253-270). Arrêté dans les jardins du théâtre de la ville le 16 juillet 1942, Gaston est condamné par un tribunal allemand à deux mois de prison pour infraction à l'ordonnance du 8 mai 1942 interdisant les lieux publics aux Juifs. Libéré, il sera à nouveau arrêté le 16 décembre. Transféré à Drancy *via* Compiègne, il est déporté à Auschwitz où il est gazé le 16 février 1943.

<sup>25</sup> Mirté Léa Jacob, épouse Lévy est la petite Nouchette, la sœur préférée du poète née le 24 août 1884 à Quimper. Elle est arrêtée à son domicile le 4 janvier 1944. Transférée à Drancy puis à Auschwitz par le convoi n° 66 du 20 janvier 1944, elle est gazée dès son arrivée. L'acte de décès a été dressé le 14 septembre 1946, conformément aux dispositions de l'ordonnance n° 452561 du 30 octobre 1945, à la demande de Jacques Jacob, son frère. À Drancy, elle ne déclare pas son fils Robert, malade mental, qui résidait alors à l'asile d'aliénés Paul Guiraud de Villejuif ; elle est enregistrée au greffe du camp en tant que « veuve sans enfants (VOE). » Cette « omission » sauva son fils d'une arrestation certaine.

<sup>26</sup> À Robert Zunz, 26 déc. 1940. Jacob cite les célèbres vers d'*Athalie* : « Soumis avec respect à Sa volonté Sainte / Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte. »

<sup>27</sup> JACOB Max, *Méditations religieuses*, Gallimard, 1947, p. 35.

<sup>28</sup> La méditation offre aussi un soutien essentiel : « Ne manquez pas à la méditation quotidienne : c'est indispensable pour la vie spirituelle et la lutte contre la pantoufle. Il vaut mieux certes la faire sans porte-plume : moi je suis obligé d'avoir recours à cet artifice (et j'en suis marri) à cause de la raideur de mon cerveau et de mon cœur. Cette pauvre méditation est mon unique recours contre l'habitude et la tiédeur. Mais en vérité une méditation n'est pas une page d'écritures, c'est aussi une descente dans les entrailles et une adhésion de tout l'être ; elle aboutit à un "oui" ou bien elle n'est pas bonne ! » (à Robert Zunz, 29 avril 1942).

<sup>29</sup> ZUNZ Robert, *Dans le Cyclone*, ms inédit, p. 10.

<sup>30</sup> Henri Franck, cousin germain de Robert Zunz élevé au rang de Mort pour la France, tué en mars 1915.

<sup>31</sup> ZUNZ Robert, *Dans le Cyclone*, *op. cit.*, p. 24.

<sup>32</sup> « Oui, Noël m'apporte à moi aussi de forts souvenirs. C'était la fête de ma mère le 22, puis Noël, puis la fête d'un frère le 27 puis les étrennes : on vivait double pendant dix jours en attendant le gâteau des Rois qui clôturait les ripailles et les indigestions de bonbons » (*BÉALU*, p. 288).

<sup>33</sup> Hanoukka ou la Fête de la Lumière se déroule à la même période que le Noël chrétien. Cette fête juive très joyeuse (les enfants reçoivent de nombreux cadeaux) commémore la victoire du peuple juif sur Antiochus d'Épiphanse qui avait interdit la pratique du judaïsme.

<sup>34</sup> ZUNZ Robert, *Dans le Cyclone*, *op. cit.*, p. 9.

<sup>35</sup> JACOB Max, *Défense de Tartufe*, *O.*, 1474.

<sup>36</sup> Max Jacob a-t-il été préparé à la Bar Mitzvah ? Non, cet événement est suffisamment important dans la vie d'un jeune garçon de 13 ans pour laisser des souvenirs très nets. L'abandon de cette tradition fondamentale de la religion juive par les parents du poète permet de penser que Jacob n'a probablement pas été circoncis. Seul le poème « Labor Improbis » (*O.*, 416) fait allusion à la circoncision du narrateur sans que l'on puisse dire s'il s'agit d'un fait biographique. Quand Blaise Cendrars évoque l'itinéraire spirituel de Jacob, il note que : « Dans la conversion d'un Juif, il y a toujours une question désobligeante qui se pose. La question s'est posée pour Jésus-Christ lui-même. Il s'agit du prépuce » (CENDRARS Blaise, *Trop c'est trop*, Denoël, 1957, p. 11-12). Il note aussi qu'« à chaque fois qu'il voulait parler de cette question avec Max, Max Jacob enfonce son chapeau melon sur son crâne et sortait en claquant la porte, la nuque raide comme un rabbin [...] » (*ibid.*). Depuis le Moyen-Âge aucun théologien n'est dupe du caractère

## I. Contexte et enjeux d'une commande d'exception

dérisoire des diverses reliques (prépuce, cordon ombilical ou dents de lait) du Christ, Max Jacob ne devait pas l'être non plus. Sur le plan exégétique, Jacob conçoit la circoncision comme la préfiguration du sacrifice divin, elle est une démonstration « de l'influence magnétique terrestre ou intelligence « d'en bas » dans l'attente de l'intelligence supérieure, celle « de l'esprit de Jésus Christ [qui] sera l'intelligence d'en haut » (voir PÉRARD Joseph, *op. cit.*, p. 112). Pour Jacob, lorsque le corps divin « dont chacune des parties représente les différentes formes de l'intelligence humaine » est crucifié, la mort sur la croix affirme la perfection de toutes les intelligences dont la circoncision signifiait l'attente (JACOB Max, « Vrai sens de la religion catholique », *BSE* 5, 1983, p. 29).

<sup>37</sup> JACOB Max, *Défense de Tartufe*, O., 1475.

<sup>38</sup> *Ibid.*

<sup>39</sup> *Idem.*

<sup>40</sup> La correction est portée sur l'enveloppe de la lettre que Jacob adresse à Éluard le 14 juillet 1942 insérée dans l'exemplaire personnel du *Laboratoire central* du surréaliste (BM Orléans, Rés. Hlp 1602).

<sup>41</sup> FHIMA Catherine, « Max Jacob ou la symbiose des identités paradoxales », *Archives Juives, Revue d'Histoire des Juifs de France*, Les Belles Lettres, n° 35/1, 1<sup>er</sup> semestre 2002, p. 77-102.

<sup>42</sup> *Ouest-Éclair* (1889-1944) fondé par des catholiques sociaux bretons a été un quotidien collaborationniste. Pierre Artur, directeur de la rédaction de 1940 à 1944 a été frappé d'indignité nationale. Dissous, le journal laissera place à *Ouest-France*. Pierre Artur est le gendre de Charles Bodin ; il introduisit Robert Zunz auprès du Révérend Père Aubourg, moine de l'Abbaye de Solesmes qui le baptisera.

<sup>43</sup> Voir LOUBET DEL BAYLE J.-Louis, *Les Non-conformistes des années 30, une tentative de renouvellement de la pensée politique française*, Points, coll. Histoire, 2001.

<sup>44</sup> Entre 1923 et 1928, la France traverse une grave crise monétaire. La situation semble perdue ; Émile Moreau, gouverneur de la Banque de France, pense que la seule solution est de rapatrier dans l'urgence des fonds importants, ce à quoi s'est employé Robert Zunz. Moreau, confirme dans son *Journal* le vendredi 16 juillet 1926 le sauvetage de l'économie par l'action de l'homme d'affaires (*Souvenirs d'un gouverneur de la banque de France, histoire de la stabilisation du franc (1926-1928)*), éd. Génin, 1954, p. 29, 158, 201).

<sup>45</sup> « Juif, fils de franc-maçon, franc-maçon et ancien ligueur des droits de l'homme [j'ai] démissionné quand j'ai vu que les intérêts de la patrie n'étaient pas sauvegardés » poursuit-il. Robert Zunz était franc-maçon (loge Victor Hugo) depuis 1904 ; il démissionnera en 1934.

<sup>46</sup> DE LA ROQUE François, *Service Public*, Grasset, 1934.

<sup>47</sup> Robert Zunz note dans son *Journal* le 23 juin 1937 : « Constitution du ministère Chautemps succédant au ministère Blum. Définition par Jean des Cognets : "C'est toujours un ministère de Front populaire mais sans les cornes" » (Jean des Cognets est un des trois dirigeants d'*Ouest-Éclair*, condamné à la Libération).

<sup>48</sup> Lettre conservée en coll. particulière transmise à l'auteur par Françoise Jacquin lors de ses travaux de recherche sur le prêtre Jules Montchanin (*Jules Montchanin, prêtre : 1895-1957*, Cerf, 1996). L'abbé Duperray a séjourné à plusieurs reprises à Saint-Benoît.

<sup>49</sup> Sur la question des rapports de Max Jacob à l'histoire, voir « Max Jacob face à l'Histoire », Actes de la journée d'étude du 6 février 2009 à l'Université d'Orléans, RODRIGUEZ Antonio et SISTRAC Patricia (dir.), *CMJ* 9, oct. 2009.

<sup>50</sup> JACOB Max, *Carnet Viaggio in Italia*, *op. cit.*, p. 8.

<sup>51</sup> JACOB Max, *Lettres à un jeune homme, 1941-1944* [lettres à J.-Jacques Mezure], corr. annotée et présentée par Patricia Sustrac, Bartillat, 2009, p. 97 [rééd. 2019].

- <sup>52</sup> Lettre inédite de Max Jacob à Maurice Sachs, 18 janv. 1927, BM Orléans, ms 2579.
- <sup>53</sup> Centre de documentation juive contemporaine, cote CIX-109 : lettres des 2 et 4 février 1942 échangées entre le révérend père Aubourg et le Commissariat général aux affaires juives (CGQJ) à propos de la libération de Robert Zunz. Voir également le dossier Zunz, cote CVII-21, comportant la lettre du 4 juillet 1941 de Zunz au Service du contrôle des Administrateurs provisoires demandant l'autorisation de récupérer ses meubles cachés au Crédit Commercial de France. La note de synthèse du 6 juillet 1941 a été rédigée par l'avocat Félix Colmet-Daâge, conseiller juridique du CGQJ.
- <sup>54</sup> Concernant l'arrestation du poète et le calendrier des persécutions auxquelles il est soumis voir SUSTRAC Patricia, « La mort de Max Jacob : réalité et représentations », *CMJ* 9, p. 103-127, hal-01806614.
- <sup>55</sup> ZUNZ Robert, *Lettres à Olga*, ms inédit, p. 3.
- <sup>56</sup> *Ibid.*, p. 22.

Coll. Olivier Zunz.



Max Jacob, *Sans titre*, dessin à la plume et à l'encre légendé en bas à d. : « La terre entière ne les rassasierait pas / Max Jacob 38. »



